

## Séquence 27 : Co-développement : actions humanitaires ou développement partagé.

### Intervenants

**Introduction :** Nicolas MARTIN, Directeur de Guinée 44

**Animation :** Kalomé BOTOWAMUNGU, Journaliste à JET FM

**Synthèse :** Alain LAPLANCHE, Chef de projets à Frères des Hommes et Administrateur de la Maison des Citoyens du Monde

**Elus :** Catherine PIAU, Conseillère régionale des Pays de la Loire ; André MARTY, Conseiller municipal à Rezé

**Acteurs :** Yéra DEMBELE, Secrétaire général du FORIM (Forum des Organisations de solidarité Internationales issues des Migrations) ; Aboubacar DIAKITE, Président de l'association Convergence Mali Nantes ; Mamadou SANE, Président de l'Association Carambénor ; François BIORET, Bénévole à l'association Libertalia ; Jean-Paul HEREAU, Président de Solidarités Nantes Rufisque ; Jean LE GAL, Administrateur de l'association des Amis de Diawar ; Gérard GUILLET, Président de l'association France Haïti Artibonite Desdunes

**Partenaires :** Médard LEBOT, Administrateur de la Maison des Citoyens du Monde

Nbre de personnes dans la salle (intervenants compris) : 50

### I – Introduction

#### A. Les grands axes de l'intervention

La coopération décentralisée est définie par des règles. Il y a coopération décentralisée lorsqu'une (ou plusieurs) collectivité locale française développe des relations avec une (ou plusieurs) collectivité locale étrangère : il peut s'agir aussi bien de l'établissement de relations d'amitié ou de jumelage avec des collectivités territoriales étrangères, d'actions de promotion à l'étranger, d'aide au développement de collectivités dans certains pays, d'assistance technique, d'action humanitaire, de gestion commune de biens de services mais aussi de coopération transfrontalière et de coopération interrégionale. Cette définition est inscrite dans la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République : cette capacité reconnue officiellement aux collectivités locales inscrit désormais leur action en matière de coopération dans un cadre juridique, administratif et budgétaire précis. Suite aux échanges informels et réguliers entre acteurs ligériens de la solidarité internationale et de la coopération décentralisée travaillant avec la Guinée, une plate-forme « Guinée » est née. Elle comprend à la fois des collectivités locales comme le Conseil général de Loire-Atlantique, des associations de solidarité internationale engagées en Guinée, des institutions publiques, consulaires ou privées et des services de l'Etat.

**Axe 1 :** Définir une politique commune sur le territoire ligérien pour une meilleure collaboration entre les intervenants et mieux informer et sensibiliser le grand public ici

**Axe 2 :** Faire émerger des ONG localement (là-bas) pour créer les conditions d'un partage de valeurs

**Axe 3 :** Interpeller l'ensemble des collectivités régionales sur leur rôle dans la création et la participation à une dynamique de regroupement d'actions par secteurs ou zones géographiques

### **B. Parti pris ou message général**

Dans un contexte de globalisation de l'économie mondiale la solidarité internationale, la mise en relation d'acteurs sociaux, politiques, économiques et culturels du « Nord » et du « Sud », constitue une réponse pertinente à l'enjeu que représente la construction d'un monde plus solidaire et d'un développement durable. Les conditions de réussite d'une coopération décentralisée sont : la recherche d'autonomie des partenaires locaux ; la pérennisation des actions ; et la transposition politique.

## **II - Les principaux thèmes qui émergent du débat, les questions posées et propositions**

**Thème 1 :** L'Afrique est un cimetière de projets

► Questions posées et/ou propositions : Médard LEBOT : « Quel est l'impact individuel et collectif des actions de coopération ? Il faut que ceux qui agissent ou souhaitent agir là-bas prennent bien en considération les conditions cultures et économiques locales pour répondre exactement et dans le long terme aux attentes des populations. Pour cela, il faut : accompagner la société civile dans son organisation (et notamment agricole) ; toujours être vigilant aux problèmes culturels (se connaître) ; réfléchir à nos comportements pour être acteurs de leur (là-bas) développement ; c'est avant tout l'affaire des Hommes (valoriser les échanges Sud / Sud) ; et les problèmes de co-développement sont des questions politiques. »

**Thème 2 :** Solidarité internationale, coopération décentralisée et co-développement

► Questions posées et/ou propositions : Alain LAPLANCHE : « Faut-il réhabiliter l'action humanitaire ? ». Face aux situations locales, les actions de coopération n'ont pas le même sens et la même finalité. Dans certains cas, les conditions économiques et politiques ne permettent un échanges de savoirs et de pratiques. Le but étant toujours de lutter contre la pauvreté, il faut au préalable que tous les acteurs soient capables de travailler ensemble. »

**Thème 3 :** Qu'est-ce que le co-développement ?

► Questions posées et/ou propositions : ensemble des intervenants : « Le co-développement suppose la durée. Et la connaissance du milieu. Il faut également avoir des interlocuteurs, trouver des partenaires là-bas. Pour agir, le renforcement des ONG locales est indispensable car il va permettre un développement économique en concertation avec les autorités locales. Le co-financement a 3 objectifs : l'autonomie, la pérennisation et la transposition des projets. »

## **III - Les expériences ou initiatives relatées**

**Initiative 1 :** Solidarités Nantes Rufisque / Echanges réciproques / Pédagogie et formation / Jean-Paul HEREAU (02 40 74 13 08 - solidarites\_nantes\_rufisque@yahoo.fr) « Solidarités Nantes Rufisque est un collectif indépendant qui agit dans l'éducation. Actuellement, une trentaine de classes de Nantes et de son agglomération correspondent avec des classes de Rufisque (Sénégal). Ce programme fait partie d'un plan triennal visant

à échanger sur la manière de faire et de vivre ensemble. Il comprend des échanges de savoirs et de l'apport de matériels. Nous visons à créer des liens de coopération pérennes avec les associations locales et des partenaires d'ici comme les sapeurs pompiers de Nantes. »

**Initiative 2 :** Association des amis de Diawar / Office municipal des relations internationales / Favoriser le dialogue et la démocratie / Jean LE GAL (02 40 04 27 44 - jean.le-gal@wanadoo.fr)

« Nous avons une démarche de démocratie participative qui correspond au sens de la coopération décentralisée. Nous visons à créer des liens entre la population et les élus, ici et là-bas. Nous pensons que la façon de faire compte autant que l'action elle-même et répond au mieux des intérêts réciproques. Nous travaillons avec l'office municipal des relations internationales de Rezé pour une mobilisation citoyenne et des échanges d'expertise. » Initiative 3 : AFHAD / Développement rural / Interventions dans un contexte d'urgence / Gérard GUILLET (02 40 29 06 13 - afhad@wanadoo.fr)

« Notre action se situe en milieu rural car Haïti est un pays essentiellement rural. Nous menons des projets de pharmacie communautaire et de médecine préventive, mais également des formations pour le montage d'initiatives économiques. Agir en coopération n'est possible que si le contexte politique là-bas le permet, c'est-à-dire qu'il y a un minimum d'institutions et de relais locaux. En Haïti, la situation est déplorable et les populations souffrent d'une violence ; il n'y a pas d'interlocuteur politique. » Initiative 4 : FORIM / Permettre aux migrants de prendre leur place dans la coopération internationale / Le co-développement n'est pas la réciprocité / Yéra DEMBELE (01 47 97 13 99 - yera@fafrad.org)

« Le co-développement suppose un développement partagé. Les actions de coopérations ne tiennent bien souvent pas compte des populations immigrantes et celles issues de l'immigration. Agir là-bas n'est pas suffisant, il faut également que les dispositifs de coopération intègrent l'accueil des migrants, dans le cadre de collaborations nationales. Il ne peut y avoir toujours de réciprocité car nos besoins ici et là-bas sont différents et nos intérêts aussi. Le co-développement est une notion d'équité et non d'égalité dans les échanges. »

#### **IV - Les pistes de collaboration pour l'avenir et les progrès à réaliser ensemble (entre collectivités et acteurs de l'ESS)**

**Piste 1 :** Au Nord, les collectivités doivent être claires dans leurs positionnements envers leurs partenaires étrangers. Avec les autres acteurs de la coopération internationale (ONG), elles ont l'obligation de définir la nature des échanges qu'elles souhaitent engager.

**Piste 2 :** Renforcer la démocratie (participative). Pour envisager la coopération et le co-développement, il faut qu'il y ait des interlocuteurs politiques là-bas et des conditions démocratiques minimales. Les échanges et les interventions doivent donc être dans ce renforcement selon les situations culturelles, économiques et politiques propres à chaque territoire.

**Piste 3 :** Trouver des convergences d'actions selon différentes échelles de croissance. Pour répondre au mieux aux attentes des partenaires là-bas et aux intérêts des acteurs ici, il faut un niveau d'expertise sur les besoins réciproques. La création de plate-forme pays ou région peut permettre ces échanges d'information et mieux cibler les actions possibles et souhaitables. La structuration des acteurs, privés et publics, peut également mieux « orienter » celles et ceux qui souhaitent s'investir là-bas.

**ANNEXE** : Les coordonnées des différents intervenants

Nicolas MARTIN  
Directeur de Guinée 44  
02 40 35 59 80  
nmartin@cg44.fr  
9 rue Jeanne d'Arc 44000 Nantes

Kalomé BOTOWAMUNGU  
Journaliste à JET FM  
02 40 58 63 63  
botowamungukalome@yahoo.fr  
Centre Socioculturel de la Bernardière, 11 rue de Dijon 44 800 Saint-Herblain  
<http://www.jetfm.asso.fr/>

Alain LAPLANCHE  
Chef de projets à Frères des Hommes et Administrateur de la Maison des Citoyens du Monde (FDH 02 40 12 84 66 MCM 02 40 69 40 17  
ag.laplanche@wanadoo.fr  
Frères des Hommes 8 rue J.B. Robert 44230 Saint-Sébastien sur Loire  
Maison des Citoyen du Monde : 8 rue Lekain 44 000 Nantes  
MCM : <http://citoyens.du.monde.free.fr/accueil.html>

Catherine PIAU  
Conseillère régionale des Pays de la Loire  
02-28-20-50-00  
catherine.piau@paysdelaloire.fr  
Hôtel de la Région des Pays de la Loire 44966 Nantes cedex 9  
<http://www.paysdelaloire.fr>

André MARTY  
Conseiller municipal à la Ville de Rezé  
02 40 84 43 62  
christine.robaille@mairie-reze.fr  
Hôtel de Ville, Place J.-B. Daviais BP 159, 44403 Rezé Cedex  
<http://www.mairie-reze.fr/>

Aboubacar DIAKITE  
Président de l'association Convergence Mali Nantes  
06 76 83 79 68  
abou.diakite@wanadoo.fr  
7 rue Monteuil 44000 Nantes

Mamadou SANE  
Président de l'Association Carambénor  
06 64 00 93 90  
carambenor@yahoo.fr  
3 Route de La Jonelière - 44300 NANTES

Colloque 2005 – Solidarité internationale

François BIORET  
Bénévole à l'association Libertalia  
06 03 30 45 17  
[infos@libertalia-mada.com](mailto:infos@libertalia-mada.com)

Médard LEBOT  
Administrateur de la Maison des Citoyens du Monde  
02 40 69 40 17  
mcm.nantes@wanadoo.fr  
Maison des Citoyen du Monde : 8 rue Lekain 44 000 Nantes  
<http://citoyens.du.monde.free.fr/accueil.html>

Jean-Paul HEREAU  
Président de Solidarités Nantes Rufisque  
02 40 74 13 08  
solidarites\_nantes\_rufisque@yahoo.fr  
10 bis boulevard Stalingrad 44000 Nantes

Gérard GUILLET  
Président de l'AFHAD (Association France Haïti Artibonite Desdunes)  
02 40 29 06 13  
afhad@wanadoo.fr  
39 rue Félix Thomas - 44000 NANTES

Jean LE GAL  
Administrateur de l'association des Amis de Diawar  
02 40 04 27 44  
jean.le-gal@wanadoo.fr  
6 Place J.B. Daviais 44440 Rezé

Yéra DEMBELE  
Secrétaire général du FORIM  
01 47 97 13 99  
yera@fafrad.org  
14, Passage Dubail 75010 Paris  
<http://www.forim.net/>